

RENCONTRE FRANCO-MAURITANIENNE DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE:

Des passerelles pour dynamiser le partenariat



Les rencontres franco-mauritaniennes sur la coopération décentralisée ont été ouvertes hier matin à Nouakchott. L'objectif de ces journées est définir les mécanismes de renforcement et d'ap-

profondissement des relations de coopération entre les communes françaises et mauritaniennes par la promotion de la complémentarité des expériences propres aux différentes entités communales. Cet

échange d'expériences s'effectue souvent par le biais du jumelage qui un outil propice à la promotion de la coopération internationale décentralisée.

Des passerelles pour dynamiser le partenariat

Renforcer, concrétiser davantage et approfondir les relations de coopération entre les communes françaises et leurs consoeurs Mauritaniennes sur des bases mettant en exergue la complémentarité, l'exigence de part et d'autre, la réciprocité d'intérêts, le rapprochement des peuples et des civilisations dans l'intérêt du développement économique et social des deux pays, constituent l'ossature des rencontres franco-mauritaniennes ouvertes lundi matin au palais des congrès de Nouakchott.

Pour la circonstance, le Premier ministre, M. Sidi Ould Mohamed Ould Boubacar a prononcé l'importante allocution suivante:

**"Messieurs les Ministres
Monsieur l'Ambassadeur
de France**

**Messieurs le président
du groupe Mauritanie
des Cités - Unies de France,
Monsieur le Président
de l'Association des Maires
de Mauritanie,**

**Messieurs les Députés,
Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs**

C'est pour moi un réel plaisir de participer avec vous à l'ouverture des rencontres

Franco-mauritaniennes sur la Coopération décentralisée. C'est une heureuse occasion qui m'est offerte pour vous souhaiter la bienvenue en Mauritanie. Votre présence, et le fait que de si nombreux élus et représentants des collectivités locales venant de tous les horizons de France se soient donnés rendez-vous à Nouakchott avec leurs collègues mauritaniens,

constituent le témoignage le plus éloquent de la solidarité et de la richesse des relations d'amitié entre nos deux pays et nos deux peuples.

Lors des dernières journées sur la coopération décentralisée, la Mauritanie et la France, voulant concrétiser leur souhait de voir les relations entre leurs populations se renforcer, avaient engagé une action originale en initiant et en encourageant de telles rencontres.

Vous voilà de nouveau réunis, maires français et maires mauritaniens, pour faire le point sur la coopération décentralisée entre nos deux pays, redéfinir ses objectifs et examiner les voies et moyens d'élargir et de renforcer ce partenariat, qui vient compléter les excellentes relations entre nos deux Etats, pour le plus grand bonheur de nos populations.

Mesdames, Messieurs,
Les rencontres d'aujourd'hui, viennent à point nommé.

En effet, le développement de toute relation d'amitié et de coopération demande une constante adaptation aux circonstances et aux changements.

Et comme vous le savez, la Mauritanie se trouve depuis le 03 août 2005, à un grand tournant de son histoire.

Malgré le pluralisme politique qui était formellement instauré et les différentes élections organisées, notre pays avait reculé en matière démocratique et de bonne Gouvernance. La gestion de l'Etat était devenue de plus en plus partisane, ce qui a eu une influence négative sur le fonctionnement de

l'administration et des collectivités locales: l'opposition politique était totalement marginalisée.

Ces pratiques ont conduit le pays dans une impasse sociale, économique et politique. Aucune forme de concertation n'était envisagée par les pouvoirs publics qui demeureraient insensibles à la montée des périls. Le pays s'enfonçait dans une crise, qui a eu notamment pour conséquence une détérioration progressive des relations avec la communauté financière internationale.

Pour mettre fin à cette situation de blocage de la vie politique nationale, le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie a décidé de mettre notre peuple à l'abri des risques d'instabilité et de déstabilisation.

Le traitement de cette crise profonde exigeait la restauration de la confiance et de la quiétude pour permettre l'engagement de tous les mauritaniens dans cette phase cruciale de l'histoire de notre pays.

Le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie a, dès son avènement, accordé une amnistie totale et générale au profit de tous les mauritaniens condamnés pour des délits ou crimes politiques afin de permettre à tous les citoyens, sans exclusive, de participer activement au processus de transition sur de nouvelles bases, fondées sur la justice et la démocratie.

Le Conseil s'est engagé, par ailleurs, à observer une neutralité totale par rapport à la compétition démocratique entre les forces politiques, faisant de l'Etat l'arbitre impartial et le garant de l'intérêt général.

suite de la page 3

C'est ce que le Conseil a également voulu garantir en promulguant une ordonnance consacrant l'impossibilité pour son Président et ses membres, le Premier Ministre et les membres du Gouvernement de se porter candidats à un poste électif tout au long de la période transitoire. Dans le domaine de la presse, les médias publics ont été ouverts à tous les partis politiques et aux organisations de la société civile. Dans ce même ordre d'idées, une commission nationale consultative sur la réforme du secteur de la Presse et de l'Audiovisuelle a été créée. Cette commission proposera dans les plus brefs délais toutes les mesures à prendre pour permettre à ce secteur vital de jouer pleinement son rôle et en toute indépendance.

Parallèlement à ces décisions importantes, qui ont suscité la satisfaction et l'adhésion des mauritaniens, ainsi que la compréhension de la Communauté internationale, le gouvernement s'est attelé, dès sa prise de fonction, à engager les grands chantiers qui conditionnent le succès de la transition démocratique.

Les pouvoirs publics ont jusqu'à présent rempli les engagements qu'ils ont pris, cela n'a été possible que grâce à la participation et à l'engagement des partis politiques et de la société civile.

Cet effort commun nous a permis d'organiser une large concertation nationale, de mettre sur pied une Commission Electorale Nationale Indépendante, d'établir un calendrier précis et consensuel pour les élections, d'entamer la modification des textes et de créer toutes les conditions nécessaires à l'élaboration de listes électorales fiables.

Dans ce cadre, le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie a décidé de ramener la période transitoire de deux ans à 19 mois et d'organiser simultanément les élections législatives et municipales.

En conséquence, les différentes consultations électorales seront organisées, le 24 juin 2006 pour le référendum sur la constitution, le 19 novembre 2006 pour les élections législatives et municipales et le 21 janvier 2007 pour les élections sénatoriales.

Les élections présidentielles qui constitueront le couronnement du processus seront organisées le 11 mars 2007 pour le premier tour et le 27 mars 2007 en cas de deuxième tour.

Dans le domaine de la Justice, le gouvernement a mis en œuvre un programme ambitieux visant la rénovation de notre système judiciaire. Plusieurs actions ont été engagées pour réviser les textes juridiques en vue d'assurer l'effectivité de l'indépendance de la justice. Une large autonomie sera conférée aux instances judiciaires; les voies de saisine et de recours seront plus accessibles aux citoyens.

Concernant la Bonne gouvernance, le gouvernement travaille à une meilleure efficacité de l'administration publique, des services déconcentrés de l'Etat et des collectivités locales.

Une amélioration de la gestion économique est visée à travers l'application de mesures strictes en matière de contrôle et de suivi de manière à garantir la transparence totale dans la gestion des deniers publics et de lutter efficacement contre la corruption.

Dans ce cadre, notre pays vient

d'adhérer à la convention internationale sur la transparence dans l'exploitation des Industries extractives.

Ces efforts ont été appréciés par la communauté internationale. Et nous avons noté avec satisfaction l'engagement de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux et des amis de la Mauritanie d'accompagner notre pays dans le processus de transition démocratique.

Mesdames Messieurs,
Les grands changements que connaît la Mauritanie aujourd'hui auront sans nul doute des retombées positives sur la place et le rôle des collectivités locales et de la société civile en général dans notre pays. En effet, le train de mesures en cours permettra à court et à moyen termes de renforcer l'ancre de la démocratie au niveau local avec une plus grande participation des citoyens à la prise en charge de leurs problèmes de proximité.

La coopération décentralisée dont vous êtes les principaux acteurs constituera un levier et un catalyseur pour réaliser ces objectifs. Vous allez aborder certainement toutes ces questions durant vos travaux et je suis convaincu que, de vos réflexions, sortira une stratégie dont l'objectif sera d'intensifier ce partenariat fructueux et de fournir de nouveaux supports à la coopération décentralisée entre nos pays.

Mesdames, Messieurs,
chers invités,
Le gouvernement de transition accorde la plus haute importance à vos présentes assises et ne ménagera aucun effort pour la mise en œuvre de vos recommandations. Je souhaite plein succès à vos travaux et je vous remercie.

Pour sa part, M. Sow Mohamed Deyna, président de l'Association des Maires de Mauritanie (AMM) a prononcé un discours dans lequel il a dit :

"Permettez-moi tout d'abord d'exprimer en votre nom à tous, et en particulier au nom des 216 maires de Mauritanie, nos remerciements à Monsieur le Premier Ministre, d'avoir bien voulu accepter, malgré ses lourdes responsabilités, singulièrement en cette période transitoire où beaucoup de tâches lui incombent, de présider cette cérémonie, lui conférant ainsi l'éclat et la solennité que nous aimerions qu'elle eût.

Il a poursuivi en disant que le Gouvernement, par le truchement de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications et ses collaborateurs, a mobilisé son appui, pour que ce rendez-vous, combien crucial, se tienne dans le délai et les conditions arrêtés.

Après avoir exprimé sa gratitude au premier ministre pour ces gestes de sollicitude, il a adressé ses souhaits de bienvenue et de bon séjour en terre mauritanienne à ses collègues français.

Espérant que les conditions de travail et de séjour que les hôtes français ont trouvées ici, ne sont pas très éloignées de celles qui existent en France ou dans d'autres pays "d'Europe, Monsieur Deyna a assuré que, lui et ses collègues mauritaniens essayeront de combler les éventuelles insuffisances par leur constante disponibilité. Après avoir rappelé que cette



"rencontre a été voulue et préparée par le groupe Pays Mauritanie de Cités Unies France et l'Association des Maires de Mauritanie, non pour faire le bilan de nos relations qui sont heureusement très positives et assez anciennes, mais pour repenser celles-ci dans le cadre d'une coopération décentralisée renouée c'est à dire tenant compte des évolutions de la décentralisation en Mauritanie et des étapes qu'il lui reste à franchir, il a souligné qu'elle intervient à un moment historique où la Mauritanie s'engage dans un processus propre à lui donner confiance en elle-même et à donner confiance à tous ceux qui veulent avoir des rapports avec elle".

En effet, a dit le maire de Rosso, le changement intervenu le 3 Août dernier a permis un rapprochement extraordinaire et sans précédent entre les hommes et les femmes de ce pays et entre les idées dont ils sont porteurs.

La coopération décentralisée est un vaste sujet et peut revêtir des aspects multiples et variés.

Celle dont il est question, en l'occurrence, la coopération entre les Collectivités Locales françaises et mauritaniennes, est suffisamment rodée et n'a besoin que d'être, de temps en temps, évaluée et actualisée à dit en substance le président de l'Association des maires de Mauritanie.

Il a noté que des rencontres, certes de moindre envergure et de conception différente que celle d'aujourd'hui, ont déjà eu lieu respectivement à Kaédi et à Nouakchott et il a précisé qu'elles ont abouti à des actes concrets à savoir :

- Validation et renforcement des jumelages même ceux existant avant l'avènement du système communal en Mauritanie.
- Conclusion de jumelages nouveaux
- Signature d'une charte de coopération décentralisée entre Cités - Unies France et l'AMM
- Convention de Coopération entre le SAN de Sénart et plusieurs communes de Mauritanie
- Echange de programme de savoir - faire
- Mise en place d'un comité mixte de suivi.

Le président de l'AMM a dit qu'il s'agira aujourd'hui "pour nous de

concentrer notre réflexion sur les préoccupations actuelles des communes mauritaniennes dont les collectivités françaises sont les partenaires privilégiées".

Des initiatives de nature à insuffler un dynamisme accru à notre coopération devraient, selon nous, être suggérées.

Il a souhaité qu'il y ait une multiplication d'accords s'inspirant de celui qui existe déjà entre le Conseil Régional d'Ile de France et la Communauté Urbaine de Nouakchott et qu'il y ait la mise en place d'un fonds destiné au développement communal et qu'il y ait recherche de jumelages triangulaires entre communes mauritaniennes, communes françaises et autres communes européennes.

Ces orientations permettront à chacun d'entre nous de faire appel à son expérience et à son savoir-faire pour que, à l'issue de nos travaux, des recommandations pertinentes et novatrices soient adoptées.

L'essentiel en tout cas, pour nous Mauritaniens, est que, en tout état de cause, la coopération décentralisée entre Collectivités Locales françaises et mauritaniennes continue de s'élargir et de se développer, a conclu Monsieur Deyna.

Quant à M. Michel Sapin, président du groupe Mauritanie de cités unies de France, il a rappelé que le partenariat des communes françaises et mauritaniennes est vieux d'une vingtaine d'années et qu'il n'est devenu réalité qu'à partir de 1996. Il a noté que les résultats de cette coopération deviennent de plus en plus importants et bénéfiques, eu égard, aux nombreuses ramifications qui s'y greffent à savoir les coopérations entre universités et hôpitaux, entre autres.

Il a souligné que la sincérité, les exigences des institutions travaillant de concert et la réciprocité des intérêts soutiennent ce partenariat.

M. Sapin a aussi dit que par delà la coopération économique bilatérale entre les communes des deux pays, ce partenariat permet de découvrir davantage l'histoire, la civilisation, les idées et les cultures des deux peuples.

Ces journées de rencontre pour le "co-développement" constituent des passerelles indispensables pour diversifier, approfondir, élargir et redynamiser les jumelages.

M. Michel Sapin a conclu en notant que la coopération décentralisée, pour être bâtie sur des fondements solides, se doit d'être l'œuvre d'élus, en lien étroit avec les populations de leur territoire : jeunes, hommes, femmes, professionnels, citoyens etc.

De son côté, l'ambassadeur de France en Mauritanie, Son Excellence Monsieur Patrick Nicoloso a prononcé une allocution dans laquelle il a indiqué que "la richesse de la relation franco-mauritanienne se perçoit dans la diversité des acteurs qui la nourrissent", précisant que la coopération non gouvernementale en est un des piliers.

Il a ajouté qu'aujourd'hui "ce sont environ une trentaine de partenariats qui unissent villes et territoires de nos deux pays".

Le diplomate français a en outre souligné qu'en 2004, le ministère français des Affaires étrangères a co-financé 500 opérations pour l'ensemble du monde et que, sur les crédits d'intervention qui lui sont délégués personnellement, plusieurs projets montés et portés par des partenariats franco-mauritaniens ont pu être mis en œuvre.

SEM. Patrick Nicoloso a ajouté que "c'est cette complémentarité de nos actions qui doit nous permettre de définir ensemble les axes futurs du document cadre de partenariat que nous sommes en train d'établir avec nos amis mauritaniens".

Il s'est dit très heureux de participer à l'ouverture de ces journées qui doivent permettre de réfléchir ensemble sur la base d'un état des lieux des actions déjà entreprises et aux synergies futures qui pourront être développées, lesquelles participent toutes à créer des liens durables entre nos populations et ceci, par la proximité des actions entreprises et par la diversité des secteurs abordés.

Il a aussi dit qu'avec l'ensemble des bailleurs de fonds, en cohérence avec les politiques nationales mauritaniennes, bien souvent en partenariat avec les collectivités locales, elles accompagnent de plus en plus les mutations locales en Mauritanie.

La coopération non gouvernementale française, a-t-il ajouté, ce sont aussi les organisations de solidarité internationales françaises et les associations de Mauritaniens installés en France. Elles sont toutes représentées dans cette assemblée. Elles travaillent jour après jour auprès des populations, au plus près de leurs besoins et de leurs attentes. Avec l'ensemble des bailleurs de fonds, en cohérence avec les politiques nationales mauritaniennes, bien souvent en partenariat avec la société civile mauritanienne et en synergie avec les collectivités locales elles accompagnent de plus en plus les mutations locales de la Mauritanie.

L'ambassadeur de France a conclu en notant que conformément aux engagements de l'Etat français, nous soutenons financièrement les initiatives internationales de l'ensemble de ces acteurs, et ceci dans un souci constant de complémentarité avec nos actions bilatérales.

La cérémonie d'ouverture de la rencontre qui dure deux jours, s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications, de membres du gouvernement et d'autres personnalités. ●